

COUR D'APPEL DE DOUAU

Les délits de pêche côtière
 Pour avoir pêché au chalut en dehors des limites fixées par les règlements, plusieurs patrons de pêche bouloonnais et dunkerquois ont été poursuivis devant les tribunaux de Boulogne et de Dunkerque.
 Ils ont été condamnés : Julien Boulanger, à 50 fr. d'amende ; Francis Damart, à 100 fr. d'amende avec sursis et à payer 200 fr. de dommages et intérêts ; Léon Lemaire, à 100 fr. d'amende et 200 fr. de dommages-intérêts ; Léon Laguerre, à 6 jours de prison avec sursis, 100 fr. d'amende et 200 fr. de dommages-intérêts ; Léon Lemaire, à 15 jours de prison avec sursis, 100 fr. d'amende et 200 fr. de dommages-intérêts ; Joseph Lhomel, à 100 francs d'amende et 200 francs de dommages-intérêts.
 Après plaidoirie de M^e Vanhoutte, pour le Syndicat des Pêcheurs de Port-Philippe, de M^e Sargant pour les pêcheurs bouloonnais, la Cour confirme les jugements de Dunkerque et Boulogne, sauf en ce qui concerne Julien Boulanger, dont l'amende est portée à 100 fr. mais avec sursis.

En été l'alcool de menthe RICQLÈS est indispensable

Après la fugue
 J.-B. Barbez, employé de commerce à Lille et Mme Pettiré avaient noué de tendres, mais irrégulières relations. Un beau jour, les amoureux partirent pour Paris, où ils ne tardèrent point à épouser tout leur avoir. C'est alors que Mme Pettiré se décida, par l'intermédiaire de Barbez, à faire argent de ses bijoux. Mais le mari trompé porta plainte contre ce dernier pour recel.
 Le tribunal de Lille ne lui donna point raison ; il estima que la dame Pettiré ayant la possession et la jouissance de ses bijoux, pouvait en disposer à sa guise et il acquitta Barbez.
 Depuis, M. Pettiré a été désintéressé et n'est desisté de sa plainte.
 La Cour rendra son arrêt à huitaine.

LAVE LES CHEVEUX CAP sans eau

Les débits de boissons
 Julien Martigny, cabaretier à Warluzel, a été condamné par le tribunal d'Arras à 500 francs d'amende, pour infraction à la loi sur les débits de boissons. En outre, le tribunal ordonna la fermeture.
 Sur appel du prévenu, l'affaire est plaidée devant la Cour par M^e Phalémpin, qui souleva un point de droit intéressant.
 On sait que les débits de boissons sont autorisés à vendre soit uniquement des boissons hygiéniques, soit des boissons alcoolisées. Or, il s'agit de savoir si lorsque le tribunal a prononcé la fermeture d'un établissement, la mesure s'applique exclusivement à la vente des spiritueux, ou si elle interdit au cabaretier même le débit de boissons hygiéniques.
 La Cour rendra son arrêt, qui fera jurisprudence, jeudi prochain.

LES BONS REMÈDES
 ULCÈRES VARIQUEUX. — Tous sont cicatrises définitivement par la Pomme d'ULTIMA à la trichloramine. Ce remède est incomparable, puisqu'il guérit sans arrêt du travail. Le pot : 8 fr. 50 toutes pharmacies, et Pharmacie BURY, LILLE.

Les accidents d'auto
 Anteur d'un accident d'auto, M. Louis Desbas a été condamné par le tribunal de Valenciennes à 25 francs d'amende et à verser 50 fr. d'indemnité à la partie civile. M. Doublet Vincent ; le tribunal estima que la responsabilité de l'accident incombait pour moitié à l'automobiliste et à la victime.
 La Cour confirme les chiffres de l'amende, mais elle attribue les trois quarts de la responsabilité de l'accident à Desbas et un quart seulement à Doublet.
 En conséquence, le chiffre de l'indemnité est porté à 75 francs.

LE SUCCÈS EN PHOTOGRAPHIE
PLAQUES AS DE TREFLE
PAPIERS AS DE TREFLE

L'épilogue d'un mortel accident de travail
 A la suite d'un mortel accident survenu dans une usine de Valenciennes, Mme Joly, mère de la victime, s'était vue allouer 50.000 francs de dommages-intérêts.
 Sur appel de M. Duquesne, industriel, la Cour ramena ce chiffre à 2000 francs.
 Elle est appelée, cette fois, à statuer sur le paiement des intérêts de cette indemnité.
 Elle rendra son arrêt le 10 juillet.

Un acquittement
 M. Carlos Lemaire, poursuivi devant le tribunal de Lille, pour avoir, à Werwicq-Sud, blessé involontairement M. Alfred Vandame, a été acquitté.
 En appel, la Cour confirme la décision des premiers juges.

LE DOT FATALE
 MA GEORGES MALDAGUE

— Je veux dire que si cette jeune fille est reconnue coupable, elle perd par cela même ses droits de légitime universelle, et que la fortune retourne à celui à qui son oncle a légué son bien, après la mort de sa femme, au cas où celle-ci n'aurait pas pris de dispositions testamentaires.
 — Comment... mon mari, mes enfants... ne seraient pas frustrés ?
 — C'est la loi... L'assassin d'une personne qui avait testé en sa faveur n'est plus héritier, quelque forme qu'il ait été la volonté de cette personne.
 Christiane était véritablement stupéfaite. Un silence général suivit ces paroles du jeune avocat.
 Mme Veragniez le rompit d'un ton sec :
 — Ce n'est pas cela qui nous empêchera de souhaiter ardemment sa mise en liberté... de tout faire pour que son innocence éclate.

COUR D'ASSISES DU NORD

Un père indigne à Haspres
 Eugène Moreau, ouvrier agricole, demeurant à Haspres, est accusé d'un odieux attentat sur sa fille.
 Après réquisitoire de M. l'avocat général Dupuch et plaidoirie de M. Delmotte, le père indigne est condamné à cinq ans de prison et à la déchéance paternelle.
 Et un à Quareouble
 Eugène Lemaire, mineur à Quareouble, est accusé d'attentat aux mœurs sur la personne de sa fille âgée de plus de 16 ans.
 Il est acquitté.

L'ÉCLAIRAGE MODERNE DES VITRINES

Le 7^e Congrès National de la Basse Tension a eu lieu cette année les 27 et 28 Juin, à Tourcoing.
 Le Président et les Membres du Syndicat des Installateurs Electriciens de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, ont reçu les congressistes dans la grande salle des délibérations de la Chambre de Commerce, où d'intéressantes questions syndicales ont été étudiées.
 A l'issue de la première séance, les Congressistes se rendirent à la salle de l'Hippodrome, où une démonstration avait été spécialement préparée pour eux.
 Cette démonstration consistait à présenter, dans ce milieu très spécialisé, une véritable rétrospective de l'éclairage depuis l'époque où cette science n'existait pour ainsi dire pas, jusqu'à l'époque actuelle où les jours de lumière sont si longs et si agréables.
 Sur la scène se trouvaient trois vitrines de magasins, remplies chacune de divers objets : soieries, verrerie, articles de mode, etc.
 Le consciencieux M. PIRAUX, avait à ses côtés un petit tableau de commande, grâce auquel il put montrer aux assistants tout ce que l'on peut attendre de la lumière lorsqu'on sait l'utiliser.
 Après avoir indiqué combien les anciens procédés sont défectueux au double point de vue de l'éthéologie et du rendement, il fit changer l'aspect même des pièces présentées par le simple jeu de quelques poignées lumineuses.
 Tout à tour, les ombres se portaient, s'éteignaient, changeaient de place, pendant que de véritables jets de lumière colorée faisaient varier la tonalité même des objets.
 Alors qu'une tonalité jaune, par exemple, baignait l'ensemble, un projecteur bleu venait enlever le plus clair de la pièce, et l'ensemble lui-même changeait de teinte et formait un véritable kaleïdoscope.
 Enfin, il fit admirer l'assistance toute une gamme de lampes très heureuses produites par la lumière indirecte et réfléchie.
 Cette démonstration, qui avait été organisée par le Bureau d'Études de la Société Anonyme PHILIPS, obtint le plus grand succès.
 Les assistants s'en montrèrent enchantés, et le tout se termina par la projection d'un film d'enseignement, présenté sous une forme amusante.
 Le thème général de ce film est basé sur le principe qu'un dialogue dans une vitrine bien éclairée attire toujours l'attention des acheteurs éventuels, active les ventes et consacre ainsi la prospérité d'une maison bien éclairée.

Le « Siffren », ayant à bord le député-maire de Calais est rentré à Brest

Le croiseur « Siffren », qui était parti le 19 juin pour Reykjavik, est rentré hier à Brest, ayant à bord M. Léon Vincent, député-maire de Calais, qui avait été envoyé en mission pour représenter le Parlement français aux fêtes du millénaire du Parlement islandais.

C'EST UN NEZ

Oh quel nez. Font le monde en est étouffé. Ce n'est qu'une chanson, alors que la célébrité vous est donnée d'avoir un nez parfait en utilisant le French-Naso. French-Naso, spécialement établi, corrige le nez. Appareil breveté, 60 francs. Notice explicative sur demande adressée à SANOS, 18, rue Vivienne.

Un jugement au sujet du bruit causé par les films parlants et sonores

Il y a à quelque temps, la direction d'un cinéma loulouais avait été invitée par les locataires voisins de cet établissement à faire cesser le bruit causé par les films sonores et parlants. La direction n'ayant pas acquiescé à cette demande, une instance fut introduite par les locataires tribués en leur jouissance. Par ordonnance de référés en date du 3 juillet courant, la direction de ce cinéma s'est vu condamner à revenir à son exploitation antérieure, c'est-à-dire à supprimer les films sonores et parlants.
 On croit que la direction du cinéma a l'intention de se pourvoir en cassation contre ce jugement.

VOS RATS ENGRAISSENT

Donnez-leur du « VIRUS ROUGE » INOFFENSIF POUR LES AUTRES ANIMAUX
 Ils creveront en masse

Une circulaire de l'Assistance et de l'Hygiène publique

La direction de l'Assistance et de l'Hygiène publique rappelle que l'on peut se faire soigner pour les maladies vénériennes aux endroits suivants, dans le département du Nord :
 LILLE. — Dispensaire municipal, 17, boulevard du Marché-Vaillant ; Dispensaire d'hygiène sociale, 8, rue de Polonceaux ; Hôpital de la Charité ; Hôpital Saint-Sever.
 DENAIN. — Dispensaire de la Société Française des Constructeurs Mécaniques.
 DOUAU. — Dispensaire de la Protection Publique, 9, boulevard Falckherbe ; Hôtel-Dieu.

— Non, ce n'est pas cela, dit Marie-Thérèse, joignant les mains avec ferveur.
 VIII
 Trois mois seulement s'étaient écoulés depuis le drame du Val-Rose. L'instruction était close ; de prévenue, Pulchérie venait de passer accusée.
 Transférée de la prison de Bézières dans celle de Montpellier, elle y attendait le jour du jugement.
 Claude Veragniez et sa famille, laissant le château à la garde du jardinier et de sa femme, représentaient un soir l'express de Paris.
 Et le surlendemain, à la première heure, M^e Veragniez se remettait au travail dans son cabinet d'avocat.
 C'est-à-dire qu'il ouvrait un dossier, — puis les papiers et papiers épars devant lui, il les repoussait pour s'enfouir le front dans les mains et rester là, sans un mouvement.
 Il s'y retrouvait à Paris ; en rentrant chez lui, dans cet intérieur confortable où il avait vécu de longues années heureuses, Claude oubliait...
 Fugitifs instants d'accalmie.
 Ce matin, après une nuit de sommeil écorçant, comme sa femme lui apportait, ainsi qu'elle le faisait presque chaque jour, au réveil, Lille, le bébé adoré, choqué par tonne, comme il soulevait dans ses mains, devenant aussitôt fiévreuses, ce

POUR LA ROUTE POUR VOS VACANCES

— deux voitures familiales —
 robustes, économiques, les meilleures, chacune dans sa catégorie.
ESSAYEZ UNE 10 CV, 4 cyl., ou UNE VIVASIX, 6 cyl.
 Leurs carrosseries confortables vous offrent 5 ou 7 places spacieuses, face à la route.
 La VIVASIX, voiture de moyenne puissance, conçue pour un budget moyen, vous procurera, grâce à son moteur de 3 litres de cylindres, les joies des voitures les plus puissantes.
10 CV, 4 cylindres 23.100 fr.
VIVASIX, 6 cylindres 31.900 fr.
 Vente à crédit

RENAULT

BILLANCOURT (Seine) et chez tous nos Agents.

DUNKERQUE. — Bureau de bienfaisance, 10, rue Feulconier.
 ROUBAIX. — Dispensaire antituberculeux, 96, rue de l'Alma.
 TOURCOING. — Bureau d'hygiène sociale, 30, rue des Lyonnais.
 VALENCIENNES. — Centre d'hygiène sociale, 2, rue Capron.
 AVESNES. — Dispensaire d'hygiène sociale.
 FOURMIES. — Dispensaire d'hygiène sociale.
 MAUBEUGE. — Dispensaire d'hygiène sociale.
 CAMBRAI. — Hôpital.

Foire Internationale de Marseille

Devant le succès obtenu l'année dernière par la 6^e Concours d'Invention, la Foire Internationale de Marseille a décidé de réserver encore cette année une section spéciale pour les Inventeurs, qui sera installée dans le hall A, à gauche du Grand Palais. Elle a confié l'organisation de ce 7^e Concours d'Invention au journal « l'Inventeur du Midi », et a désigné comme commissaire délégué pour cette section M. Eugène Ducassout, ancien ingénieur-conseil, expert près les tribunaux et directeur de « l'Inventeur du Midi ».
 Placé sous le patronage de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, qui a accordé le bénéfice du Certificat de garantie gratuit, ce concours permettra aux Inventeurs de faire connaître et apprécier par le public leurs créations et de trouver l'appui et les relations nécessaires à leurs vulgarisations.
 De nombreuses adhésions ont été déjà enregistrées et tous prient les inventeurs de leur parvenir leurs demandes de renseignements et d'inscriptions aux bureaux de l'Inventeur du Midi, 35, rue Paradis, à Marseille. La liste des exposants sera close le 15 juillet.
 Le Président de la Commission de Publicité.

Des vignobles ravagés par la grêle

Les vignobles de Villefranque, Cambon, Cumar, ont été atteints par la grêle. Les dégâts sont importants.

LE KURSAAL D'OSTENDE
 est ouvert dans toute la splendeur d'une année de centenaire

L'Exposition de Cousoire

Elle sera une manifestation artistique incomparable
 L'Exposition de Cousoire est, depuis plusieurs mois, l'objet de bien des conversations dans la région et dans les milieux artistiques belges et français.
 On nous disait que cette exposition révélerait des merveilles d'art, un nous disait que les visiteurs seraient surpris par la variété et la qualité des travaux exposés, on nous disait que la Cité du marbre, fidèle à une tradition qui est toute sa gloire, monterait dès le 30 juillet prochain qu'elle continuait à enfanter des artistes...
 Nous avons voulu faire le voyage de Cousoire. Nous pouvons affirmer dès maintenant que dans nos ateliers de sculpture se prépare avec quelque mystère toute une floraison d'œuvres qui feront l'admiration des visiteurs.
 Les artistes de Cousoire sont des hommes très simples, ils donnent l'impression d'avoir une vie intérieure très intense. Ils causent de père, recourent à l'humour, ils causent de leur art ; ils nous disent : « Parlez de mon travail »
 étendus à ses pieds avec du sang à la poitrine, de ses yeux durs, immobiles, que la mort, pourtant, semblait adoucir, elle le regardait, celle qui, dans un jet de fiel, lui jout l'aveu de cet amour méconnu, changé en haine.
 Femme sans entrailles, Ame de pierre, toute ou vie cruelle aux malheureux, tyrannise elle, détestée de tous, elle émit de celles dont la fin, fut-elle violente, n'est pas plainte.
 Le regret de son action, blâmant mitige par ses considérations, se changeait, comme au cimetière, en ressentiment contre cette mort, qui armet sa main, et du fond de son tombeau, lui criait en ses nuits de cauchemar :
 — Misérable ! tu as laissé arrêter une innocente, la laisseras-tu condamner ?
 Il l'avait laissé arrêter... on l'acquittait. Si elle était condamnée, il se livrait... Sa femme, ses enfants... son honneur que tout le monde portait au haut, rien, ni personne ne pourrait plus.
 Voilà ce qu'il se disait la tête dans ses mains, les coudes sur son bureau, et ce qu'il se répétait jusqu'à ce qu'un coup de timbre éreint résonnant dans l'antichambre, tout contre la porte de son cabinet, en le faisant tressaillir, le ramenait à la réalité.
 La porte s'ouvrit un client... C'était son heure de consultations. La vie active le

voit et vous le voulez, mais ne nous nommez pas, seule l'œuvre compte. Des artistes effacés, ignorant l'envis et l'intérêt, des artistes anonymes d'une part, des œuvres admirables d'autres part.
 Et voilà le secret de la beauté :
 Au cours de l'enquête que nous avons faite à Cousoire, nous avons noté quelques impressions que nous commençons à livrer, un peu à l'aveugle, à nos lecteurs avec le seul souci de les éclairer sur l'importance de la manifestation artistique du 30 juillet. Voici quelques œuvres que nous avons admirées.
 Bacchante en marbre blanc de Carrare. La tête est couronnée de feuilles de vignes et grappes de raisins. Il y a dans la physiognomie une expression de vie intense qui fait songer à la fois aux mystères de Bacchante et aux Dionysiaques. Une volée légère harmonise l'œuvre.
 Groupe de Hibou sur un rocher ; la femelle est au repos, le mâle monte près d'elle une grappe virilante et son rôle de protection est admirablement rendu par l'artiste.
 Gaine moderne en Cipolin. Elle est garnie de bouquets de fleurs en stuc blanc de Carrare. Sur la gaine, une tête d'enfant en haut-relief. L'artiste a su exprimer avec beaucoup de vérité la douleur d'un enfant qui s'abandonne à une crise de larmes.
 Projet de monument (étude) représentant la douleur de la famille. Une femme est assise sur un rocher. Elle tient dans la main une couronne de fleurs ; les fleurs du souvenir ne se physionomie douloureuse et ses longs volutes de dent communiquent une émotion poignante.
 Dessoir en jaune de Sienna. Sur les consoles l'artiste a sculpté avec une grande finesse des gerbes de blé. Le fond du dessoir représente une scène champêtre. Le repos des moissonneurs. Dans un vaste champ de blé, en pleine moisson, des paysans font la sieste. Leur attitude est d'un réalisme saisissant. Près d'eux une femme donne le sein au dernier né. Un enfant poursuit son papillon, un chien s'amuse, une vache le regarde. Et le calme reposant qui se dégage de cette œuvre puissante évoque les scènes champêtres de Millet.
 Le toit d'un édifice, grand buste orlé par un artiste de talent remarquable. Assis sur un « bloc », le tailleur de pierre frappe sur le burin. La physiognomie donne une impression de force tranquille. L'anémisme et le « drapé » sont exprimés avec un soin infini. Le personnage est traité dans une attitude vraie et observée. L'œuvre est vraiment belle.
 Décoration de hall. — Il s'agit d'une réduction au quart d'un travail exécuté à Cousoire l'an dernier et actuellement admiré dans un grand hôtel de modes. Le caractère est simple, élégant en bleu et blanc. L'escalier en napoleon orné de deux évolutions. Les balustrades sont finement sculptés. Aux murs, un médaillon en jaune de Sienna. L'entrée de porte, en haut, est un buste de Timos. Sur les piliers de départ, de petits vases en marbre délicatement tournés renferment des fleurs. Ce travail original est très fin. Il donne, malgré la réduction des proportions, une idée sur le caractère important de l'œuvre-mère.
 Grande cheminée Louis XVI en stuc blanc. Les dimensions sont particulièrement importantes. L'ornementation est disciplinée. L'acanthe se reploie en élégants volutes, s'allonge en légers rinceaux et se termine gracieusement aux fleurs et aux filets de rubans.
 Médallions représentant des personnalités régionales, tous sont faits d'après nature et dénotent un réel talent.
 Fontaine en arancolin. — Le fronton représente un dauphin dont le corps nettement dégagé remonte dans les joncs. Sur le pied on remarque des motifs de sculpture Louis XIV de toute beauté. La vasque est une vaste écaille. L'ensemble est du plus bel effet.
 Bustes de personnalités connues, la plupart d'un réalisme saisissant.
 Colonne en jaune de Sienna et incrustation de blanc. Une Caryatide sert de support. Les proportions, de son corps souple sont harmonieuses. Les lignes sont pures et font valoir le robuste fermoir du buste.
 Il y a là une rare et délicate harmonie qui fait songer au corps gracieux des captives de Laocène. Cette œuvre sera certainement très admirée.
 Jardinière en Vert des Indes. Elle est garnie de barillette extrêmement fouillée et représentant les scènes du Chant, de la Danse, des Jeux.
 Médaille de M. Gossé. Le sculpteur a rendu avec une implacable exactitude les traits du célèbre compositeur de musique et fondateur du Conservatoire de Paris.
 Scène de vendange. — Grand bas-relief de 2 m. 10 sur 1 m. Il y a du mouvement ; de la vie qui dénotent chez l'auteur un sens artistique particulièrement développé.

LA MEILLEURE DES POUDES DANS LA PLUS JOLIE BOITE EN METAL LAQUE
LA NOUVELLE POUDE
LE PIVER PARIS

Cheminée Louis XVI en stuc blanc avec bas-reliefs représentant des Amours, extrêmement délicats. La pendule assortie est un véritable bijou.
 La Femme de la Rose (buste). — La tête est expressive ; les cheveux sont légèrement ondulés, les yeux à demi fermés, les paupières inférieures sont animées et l'ensemble du visage doit, à ces artifices non grâce élégante, une suavité qu'accroît avec la nature de l'attitude et la souplesse du « drapé ».
 Bas-relief (L'Astronomie). — Des personnages de la Mythologie étudient les mouvements de la Terre et leur physiognomie indique le souci de la recherche.
 Chapiteaux. — Dans ces chapiteaux, le sculpteur combine de cent façons, les lignes géométriques, les entours réels ou fantastiques, les feuillages et les fruits.
 Combai de Coqs. Victoire chantée en l'honneur de la recherche.

Avant la réception
 Vos invités se font attendre ? Tant mieux !
 Tant mieux plus, par la fenêtre entrouverte, vient un insecte, puis un autre, puis d'autres encore qui, sans doute, ayant en vent de votre réception, s'approchent de vos aliments.
Ville du FLY-TOX ! quelques pulvérisations dans la pièce, et voici l'atmosphère rassérénée...
LE FLY-TOX ne tache pas, n'incommode pas ; il est agrémenté d'un délicieux parfum de citron frais ; IL TUE EN PARFUMANT !
 C'est l'insecticide scientifiquement étudié et mis au point dans le premier institut spécialisé du monde.
 Il est en vente dans toutes les bonnes maisons.

FLY-TOX fait mouche à toup coup

— Tu as suffisamment de soucis ; tant qu'il ne s'agit que d'un peu de pauvreté de sang, de fortifiants à prendre, inutile de te mettre martel en tête... Il y a trois ans, Marie-Thérèse fut, pendant quelques semaines, atteinte d'une légère rechute, nous recommandons l'hydrothérapie.
 — Oui, ce n'est rien, fit la jeune fille, quand mon appétit reviendra, je serai bien vite guérie.
 Claude continuait à la dévisager.
 Il la voyait seulement très changée ; mais ce n'était pas la décoloration des lèvres, l'amaigrissement accusant les lignes du profil, très pur, virginal, dans les crues des bandeaux, ce n'était pas non plus cet inappétence facile à constater, qui le trahissait ; le regard surtout attirait son attention.
 Il avait une expression indéfinissable de navrement, traversé de lueur de fièvre. L'impression le saisit, de sa fille atteinte aux sources de la vie.
 — As-tu pris un refroidissement ? fit-il la voir anxieuse ; tu tousses... je suis sûr que tu tousses ?
 — Non, père, je ne tousses pas.
 — Mais non, mon ami, fit Christiane, elle ne tousses pas.
 — Je te répète qu'elle est malade !
 — Non, non, mon ami, fit Christiane, elle n'est pas malade, m'a affirmé, mon ami, qu'il n'y avait pas à s'inquiéter. Ce n'est que l'anémie.
 — Tu es vu le docteur ?
 — Il y a trois jours.
 — Pourquoi ne m'es-tu rien dit ?